

**MAC EPARGNANT FCP  
ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

*Messieurs les membres du conseil d'administration*

*De la société « MAC.SA » gestionnaire de « MAC EPARGNANT FCP »,*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 7 septembre 2005 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.055.885, un actif net de D : 5.038.977 et un bénéfice de D : 308.741, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » comprenant le bilan arrêté le 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Les disponibilités représentent au 31 décembre 2007, 27,66% de l'actif net du fonds dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Opinion**

4. A notre avis et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, 25 mars 2008  
Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

## BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	Note	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille-titres	4	3 661 447	1 101 976
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		886 805	244 780
Obligations et valeurs assimilées		2 562 792	797 929
Titres OPCVM		211 850	59 267
Placements monétaires et disponibilités		1 393 888	251 103
Placements monétaires		-	-
Disponibilités		1 393 888	251 103
Créances d'exploitation		550	144
Autres actifs		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 055 885</b>	<b>1 353 223</b>
<b>PASSIF</b>			
Opérateurs créditeurs	5	16 512	5 104
Autres créditeurs divers	6	396	111
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>16 908</b>	<b>5 215</b>
<b>ACTIF NET</b>			
Capital	11	4 827 099	1 313 880
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		38-	
Sommes distribuables de l'exercice en cours		211 840	34 128
<b>ACTIF NET</b>		<b>5 038 977</b>	<b>1 348 008</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>			
		<b>5 055 885</b>	<b>1 353 223</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31 décembre	
		2007	2006
Revenus du portefeuille-titres	7	233 995	33 505
Dividendes		141 593	28 076
Revenus des obligations et valeurs assimilées		92 402	5 429
Revenus des placements monétaires	8	4 269	3 712
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		238 264	37 217
Charges de gestion des placements	9	(38 255)	(10 220)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		200 009	26 997
Autres produits		136	200
Autres charges	10	(11 497)	(2 160)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		188 648	25 037
Régularisation du résultat d'exploitation		23 192	9 091
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		211 840	34 128
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(23 192)	(9 091)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		77 653	17 746
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		57 258	58 877
Frais de négociation		(14 818)	(2 978)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>308 741</b>	<b>98 682</b>

<b>ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		
<i>(Montants exprimés en dinars)</i>	<b>31 décembre</b>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	308 741	98 682
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat d'exploitation	188 648	25 037
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	77 653	17 746
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	57 258	58 877
Frais de négociation de titres	(14 818)	(2 978)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(121 661)	-
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	3 503 889	1 149 326
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	9 270 966	2 904 900
- Régularisation des sommes non distribuables	112 212	222 942
- Régularisation des sommes distribuables	328 389	57 361
<b>Rachats</b>		
- Capital	(5 873 391)	(1 821 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(116 661)	(166 507)
- Régularisation des sommes distribuables	(217 626)	(48 270)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>3 690 969</b>	<b>1 248 008</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	1 348 008	100 000
En fin de période	5 038 977	1 348 008
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de période	11 838	1 000
En fin de période	42 450	11 838
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>118,704</b>	<b>113,871</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>6,77%</b>	<b>13,87%</b>

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

#### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 7 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 06 octobre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

#### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et bons ainsi que les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition, majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

**3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 3.661.447 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>793 148</b>	<b>886 805</b>	<b>17,60%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</b>		<b>793 148</b>	<b>886 805</b>	<b>17,60%</b>
ADWYA	96 424	223 529	327 842	6,51%
ASSAD	12 500	52 811	53 375	1,06%
BH	2 500	58 200	62 285	1,24%
GIF	17 575	65 121	52 901	1,05%
KAAI	5 250	42 100	45 376	0,90%
MONOPRIX	615	48 296	51 840	1,03%
SIAME	5 000	11 907	9 705	0,19%
SIMPAR	3 500	111 886	113 995	2,26%
SIPHAT	2 082	42 064	37 032	0,73%
SITS	35 000	81 868	76 300	1,51%
SOPAT	944	10 384	10 195	0,20%
TL	1 231	17 452	18 419	0,37%
TUNINVEST	2 550	27 530	27 540	0,55%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>210 108</b>	<b>211 850</b>	<b>4,20%</b>
<b>Actions des SICAV</b>		210 108	211 850	4,20%
SICAV FIDELITY	2 000	210 108	211 850	4,20%
<b>Obligations de sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>2 476 300</b>	<b>2 562 792</b>	<b>50,86%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>100 000</b>	<b>104 617</b>	<b>2,08%</b>
AMEN BANK 2006	1 000	100 000	104 617	2,08%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>390 400</b>	<b>394 785</b>	<b>7,83%</b>
BTA 10/2013		390 400	394 785	7,83%
<b>Bons du Trésor Zéro Coupons</b>		<b>1 985 900</b>	<b>2 063 390</b>	<b>40,95%</b>
BTZC 10/2016	1 000	528 000	559 722	11,11%
BTZC 10/2016 BIS	500	264 500	280 343	5,56%
BTZC 10/2016	1 400	753 800	776 672	15,41%
BTZC 10/2016	800	439 600	446 653	8,86%
<b>TOTAL</b>		<b>3 479 556</b>	<b>3 661 447</b>	<b>72,66%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes au 31 décembre	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées nets
Soldes au 31 décembre 2001	-	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	<b>1 078 801</b>	<b>5 429</b>	<b>17 746</b>	<b>1 101 976</b>	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
Actions cotées	2 514 936			2 514 936	
Obligations de sociétés	100 000			100 000	
Bons du trésor assimilables	390 400			390 400	
Bons du trésor zéro coupon	1 193 400			1 193 400	
Titres OPCVM	4 075 133			4 075 133	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Actions cotées	(1 949 523)			(1 949 523)	88 609
Titres OPCVM	(3 923 591)			(3 923 591)	(31 351)

**\* Plus ou moins values**

Actions cotées			76 613	76 613	
Titres OPCVM			1 040	1 040	
<b>* Intérêts courus</b>		81 063		81 063	
<b>Soldes au 31 décembre 2007</b>	<b>3 479 556</b>	<b>86 492</b>	<b>95 399</b>	<b>3 661 447</b>	<b>57 258</b>

**Note 5 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à D : 16.512 contre D : 5.104 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire	9 540	2 796
Rémunération du dépositaire	1 878	1 462
Rémunération du CAC	5 094	846
<b>Total</b>	<b>16 512</b>	<b>5 104</b>

**Note 6 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 396 contre D : 111 à l'issue de l'exercice précédent et englobe exclusivement la redevance du CMF.

**Note 7 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2007 à D : 233.995 contre D : 33.505 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Dividendes</b>		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	53 578	8 782
des titres OPCVM	88 015	19 294
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
intérêts des obligations de sociétés	4 672	-
intérêts des BTA et BTZC	87 730	5 429
<b>TOTAL</b>	<b>233 995</b>	<b>33 505</b>

**Note 8 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 4.269 contre D : 3.712 à l'issue de l'exercice précédent et représente les intérêts rémunérant les disponibilités.

**Note 9 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 38.255 contre un solde de D : 10.220 au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire	32 790	8 758
Rémunération du dépositaire	5 465	1 462
<b>Total</b>	<b>38 255</b>	<b>10 220</b>

**Note 10 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2007 à D : 11.497 contre un solde de D : 2.160 au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du CAC	6 667	846
Rémunération du CMF	4 781	1 237
Services bancaires et assimilés	49	77
<b>Total</b>	<b>11 497</b>	<b>2 160</b>

**Note 11 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31-12-2006</b>	
Montant	1 313 880
Nombre de parts émises	11 838
Nombre de copropriétaires	66
<b>Souscriptions réalisées</b>	

Montant	9 270 966
Nombre de parts émises	83 531
Nombre de copropriétaires nouveaux	192
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(5 873 391)
Nombre de parts rachetées	(52 919)
Nombre de copropriétaires sortants	(129)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	77 653
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	57 258
Régularisation des sommes non distribuables	(4 449)
Frais de négociation	(14 818)
<u>Capital au 31-12-2007</u>	
Montant	4 827 099
Nombre de parts	42 450
Nombre de copropriétaires	129

**Note 12 : Autres informations****12.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus des placements	5,613	3,144
Charges de gestion des placements	(0,901)	(0,863)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>4,712</b>	<b>2,281</b>
Autres produits	0,003	0,017
Autres charges	(0,271)	(0,182)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>4,444</b>	<b>2,115</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,546	0,768
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>4,990</b>	<b>2,883</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	1,829	1,499
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,349	4,974
Frais de négociation	(0,349)	(0,252)
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>2,829</b>	<b>6,221</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>7,273</b>	<b>8,336</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>2,829</b>	<b>6,221</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,105)	4,767
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>2,724</b>	<b>10,988</b>
Valeur liquidative	118,704	113,871
<b>Ratios de gestion des placements</b>		
Charges / actif net moyen	0,77%	0,81%
Autres charges / actif net moyen	0,23%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,29%	2,70%

**12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.